



élections provinciales 2018

faire de l'environnement une priorité

Environnement Mauricie informe l'ensemble des candidats aux élections générales du 1er octobre 2018 des enjeux environnementaux et des actions à poser en Mauricie.

MATIÈRES RÉSIDUELLES : TROP DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENFOUIES

Mettre l'économie circulaire au coeur du développement régional pour réduire le gaspillage et valoriser les ressources (ex : utiliser les déchets d'une entreprise comme matières premières d'une autre);

Assurer l'implantation de la collecte des résidus alimentaires dans l'ensemble du territoire d'ici 2022, date butoir du bannissement des matières organiques de l'élimination (environ 40% des matières enfouies actuellement);

Inciter les industries, les commerces et les institutions à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES : PRESSION SUR LES INFRASTRUCTURES ET RISQUES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Lutter contre les îlots de chaleur urbains (ex : grands stationnements, toitures goudronnées, etc.), en créant davantage d'îlots de fraîcheur (ex : ruelles vertes, toitures et murs végétaux, etc.);

Améliorer la qualité de l'air par des incitatifs à la diminution des gaz à effet de serre (ex : marché volontaire du carbone, alternatives à l'utilisation de l'auto solo, etc.);

Adapter les infrastructures (ex : routes, ponts, bâtiments, etc.) à risque lors d'événements météorologiques extrêmes (ex : neiges abondantes, débordement de rivières, pluies diluviennes, etc.).

ESPACES VERTS ET BIODIVERSITÉ : LA CROISSANCE À TOUT PRIX

Créer de nouvelles aires protégées sur le territoire;

Lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes qui menacent la biodiversité des milieux naturels (ex : agrile du frêne, carpe de roseau, renouée du Japon, berce du Caucase, etc.).

EAU : DIFFICILE CONCILIATION ENTRE LA PROTECTION DE L'EAU ET L'UTILISATION DU TERRITOIRE

Protéger les sources d'approvisionnement en eau potable (eaux de surface et souterraines) en réduisant les risques de contamination (ex : utilisation de pesticides en milieu agricole, rejets des eaux usées, sites industriels contaminés, etc.);

Promouvoir l'entretien de bandes riveraines naturelles pour réduire les risques d'érosion des berges, améliorer la qualité de l'eau et la présence d'habitats fauniques;

Planter une culture de gestion intégrée du risque dans la planification du développement du territoire en favorisant la concertation des divers acteurs, notamment afin de mieux intervenir lors des pluies diluviennes et crues printanières.

TRANSPORTS : AUTO SOLO ENCORE MAJORITAIRE

Contribuer à l'amélioration des offres de service pour le transport collectif (ex : meilleur accès, fréquence, circuits, etc.) en rétablissant et soutenant financièrement la desserte d'une navette pour l'axe Trois-Rivières-Shawinigan-La Tuque;

Développer et améliorer les infrastructures facilitant le transport actif (ex : pistes cyclables) et le covoiturage (ex : stationnements incitatifs).

AGRICULTURE : PRATIQUES AGRICOLES AYANT UN IMPACT NOCIF SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Valoriser le recours aux clubs-conseils en agroenvironnement (ex : Lavie-eau-champ, Envir-eau-sol Club) auprès des producteurs agricoles, afin de faciliter l'implantation de pratiques durables (ex : diminution de l'utilisation de pesticides, entretien de bandes riveraines, plantation de haies brise-vent, etc.).

SOLS CONTAMINÉS : À QUI LA RESPONSABILITÉ ?

Soutenir les municipalités et municipalités régionales de comté dans le nettoyage des dépotoirs illégaux;

Accélérer la réhabilitation des sites contaminés en priorisant la décontamination plutôt que l'excavation des sols.

Pour plus d'information : www.environnementmauricie.com/enjeux

1060, rue Saint-François-Xavier, bureau 345
Trois-Rivières (Québec), G9A 1R8
+1 819 694-1748
www.environnementmauricie.com
info@environnementmauricie.com